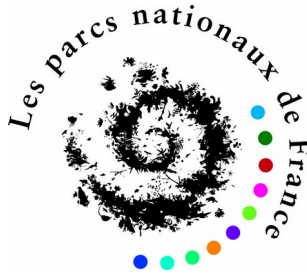




Parc national
des Écrins



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Communiqué de presse

Vers une stratégie sanitaire dans les parcs nationaux

18 et 19 mai 2017 - Domaine de Chadenas – Embrunais - Parc national des Écrins

Afin d'échanger sur les enjeux liés aux maladies de la faune sauvage et proposer des pistes d'intervention en matière de surveillance et de contrôle, le Parc national des Écrins et l'Agence Française pour la Biodiversité organisent un séminaire dans le cadre de la stratégie sanitaire des parcs nationaux.

Il regroupera, les 18 et 19 mai 2017 dans l'Embrunais, des experts nationaux et internationaux et des représentants des équipes techniques des Parcs nationaux français de métropole.

Une stratégie sanitaire pour répondre à des enjeux de conservation de la biodiversité et de santé publique

La crise d'extinction de la biodiversité, qui semble s'accélérer si l'on s'en tient aux conclusions du rapport « Planète vivante 2016 » du WWF, s'expliquerait principalement par les grandes menaces que sont : la perte et la dégradation des habitats naturels, la surexploitation des ressources, la pollution, les espèces envahissantes, **les maladies** et le réchauffement climatique.

Parmi ces menaces, la propagation de maladies infectieuses tend à devenir de plus en plus prégnante, voire critique pour certaines espèces en danger. **On sait désormais que l'émergence ou la ré-émergence de maladies constitue une forte menace potentielle pour la conservation de la biodiversité.**

Ces dernières années, constatant les limites des approches conventionnelles sur les maladies infectieuses, plusieurs organisations internationales (la Société de conservation de la faune sauvage, puis la FAO, l'OIE et l'OMS) ont affirmé **l'importance et l'utilité d'une approche globale des questions de santé, pour gérer les risques sanitaires aux interfaces « homme-animal-nature ».**

Le concept « one world – one health » qui en découle, consacre entre autres l'étude et la gestion de l'interface entre homme, animaux domestiques et faune sauvage.

La faune sauvage peut d'ailleurs être considérée dans certaines conditions comme sentinelle pour les maladies des troupeaux domestiques, voire pour celles de l'homme.

En pratique, ce n'est que vers le milieu des années 2000 que la prise en considération globale des questions sanitaires dans les politiques internationales de biodiversité a réellement vu le jour.

Dans le contexte actuel d'accroissement du risque de maladies émergentes ou ré-émergentes et compte tenu des évolutions réglementaires récentes (en particulier, la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt d'octobre 2014 et le règlement européen n°2014/8429 EU), la prise en compte des approches sanitaires dans la politique de conservation des gestionnaires d'espaces naturels devient une évidence.

C'est ce qui a conduit le réseau des Parcs nationaux à s'engager en 2015 dans la formalisation d'une stratégie sanitaire commune qui, après deux années de dialogue et d'approfondissements, arrive au terme de son processus d'élaboration.

Claire Gondre, Contact presse Parc national des Écrins / Service communication, tel. 04 92 40 20 27
claire.gondre@ecrins-parcnational.fr
Thierry Durand, directeur-adjoint, Parc national des Écrins /
thierry.durand@ecrins-parcnational.fr
Adrien Jailloux, Agence française pour la Biodiversité :
adrien.jailloux@afbiodiversite.fr



Valorisant plus de 40 années d'expérience des établissements publics de Parc national et de leurs partenaires, cette stratégie sanitaire répond notamment aux enjeux de conservation de la biodiversité, de préservation de la santé publique et de prévention des crises sanitaires.

Traitant, dans le champ de la santé animale, des interactions entre hôtes et agents pathogènes au sein de la faune sauvage et de l'interface entre conservation de la nature et enjeux de santé publique, elle s'intéresse tout particulièrement aux domaines de la surveillance des maladies de la faune sauvage, des stratégies d'acquisition de connaissance et d'accueil de la recherche et enfin aux questions fondamentales de la prévention « au quotidien » et de l'anticipation des crises sanitaires.

Dix objectifs sont donnés pour les dix prochaines années.

S'appuyant notamment sur le retour d'expériences de crises sanitaires précédentes, elle fonde ses actions sur un partenariat inter-ministériel. Depuis décembre 2016, les parcs nationaux sont associés dans cette démarche à l'Office national de la Chasse et de la faune sauvage (ONCFS), qui a développé une forte expérience au cours de ces dernières années au sein de l'unité sanitaire de la faune, et au réseau des écoles nationales vétérinaires et tout particulièrement institut VetAgro-Sup, qui regroupe le campus agronomique de Clermont-Ferrand, le campus vétérinaire de Lyon et l'école nationale des services vétérinaires.

Un séminaire pour préparer l'avenir et créer une culture sanitaire commune

C'est pour créer une culture sanitaire commune et pour **mettre en relation des experts de dimension internationale, les équipes techniques des Parcs nationaux et un panel de partenaires des Parcs, vétérinaires de faune sauvage et vétérinaires de laboratoires départementaux d'analyses et spécialistes de l'ONCFS**, que ce séminaire a été envisagé sous l'égide de l'Agence française pour la biodiversité.

L'AFB et le réseau des Parcs nationaux qui lui est rattaché ont en effet souhaité organiser ce séminaire d'expertise pour répondre le plus concrètement possible à deux grandes questions :

- **comment parfaire la détection et la surveillance des maladies de la faune sauvage ?**
- **quelles priorités de gestion dans un espace protégé ?**

Deux tables rondes porteront plus spécifiquement sur l'épidémiologie-surveillance des maladies de la faune sauvage aux niveaux national et international et sur la prévention spécifique des dangers potentiels liés aux opérations de translocation et de ré-introductions d'espèces sauvages.

L'animation scientifique de ce séminaire est assurée par le pôle EVAAS (pôle d'Expertise Vétérinaire et Agronomique Animaux Sauvages) de l'institut VetAgro-Sup, coordonné par le Professeur Emmanuelle Gilot-Fromont et qui regroupe des spécialistes de stature internationale, référents dans les domaines de l'épidémiologie, de la santé publique vétérinaire (Pr Marc Artois), de l'agronomie et de la géographie (Yves Michelin), de l'anatomie pathologique (arin Lemberger) et de la toxicologie (Philippe Berny).

L'accompagnement scientifique de VetAgro Sup et la participation de représentants de l'unité sanitaire de la faune de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, garantit un positionnement transversal de cet événement. **Le positionnement interministériel de la stratégie sanitaire est en effet une volonté forte des Parcs nationaux, dès lors que la gestion des crises sanitaires relève pour sa part de la compétence des ministères en charge de l'agriculture et de la santé.**

Les résultats de ce séminaire permettront de donner les derniers ajustements au programme d'actions de la stratégie sanitaire dont la finalisation est attendue à l'entrée de l'été.

Ce programme d'actions accordera une part non négligeable aux actions de surveillance et de prévention (en particulier biosécurité et animation territoriale). Il sera conduit dans l'esprit des programmes d'action des chartes de parc national, dans une logique de partage et de valorisation des compétences et des prérogatives des partenaires opérant sur les territoires de parc.

C'est dans ce contexte que **des comités de suivi sanitaire seront mis en place dans les territoires**, à l'image de ce qui a été initié dans les Parcs nationaux des Pyrénées et plus récemment du Mercantour. Ces comités de suivi, associant services de L'État et acteurs socio-professionnels, sont en effet des lieux privilégiés pour un suivi local et une appropriation des enjeux de la stratégie sanitaire, dans un esprit de dialogue et de transparence.

La méthode de travail promue par les Parcs nationaux a vocation à être coordonnée avec les autres réseaux de surveillance existants, dans une logique de mutualisation des outils et des procédures, d'économies d'échelles et de recherche d'efficience à laquelle les Parcs nationaux et l'Agence française pour la biodiversité sont très attachés.

A propos des parcs nationaux de France et de l'Agence française pour la biodiversité

Les 10 parcs nationaux de France - la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Écrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane et les Calanques - sont riches de paysages exceptionnels et abritent une faune et une flore remarquables ; ils sont aussi des espaces de vie et de ressourcement pour l'homme. Si la protection de la biodiversité fait partie de leurs missions essentielles, les parcs nationaux sont également acteurs de la sauvegarde du patrimoine culturel et contribuent à la valorisation d'activités compatibles avec le respect de la nature.

Face au dérèglement climatique et à l'heure où la nécessité de trouver une cohérence entre les enjeux économiques et environnementaux est un défi mondial pour les générations présentes et futures, le réseau des 10 parcs nationaux est un atout majeur pour la France en matière d'étude et d'observation des milieux, mais aussi en termes d'accueil du public et de pédagogie de l'environnement et du développement durable. Ce travail de sentinelle, porté avec passion depuis plus d'un demi-siècle, doit être valorisé et partagé plus largement avec tous les acteurs de la protection de la nature, mais aussi les citoyens. C'est le sens de leur rattachement à la nouvelle [Agence française pour la biodiversité](#) (AFB), et de l'intégration à celle-ci de Parcs nationaux de France, leur établissement fédérateur.

www.parcsnationaux.fr

www.agence-francaise-biodiversite.fr